



CRÉER UN GÎTE D'ÉTAPE OU DE GROUPES



Les Guides techniques
du Comité départemental du tourisme





SOMMAIRE

- 04 ■ **Étudier le marché**
 - **Évaluer la prestation à proposer**
 - En hébergement
 - En équipements complémentaires
 - En services
- 05 ■ **Solliciter des aides financières**
 - Pour réaliser une étude de marché / de faisabilité
 - Pour réaliser l'investissement
- **Veiller au respect des normes**
- 06 ■ **Labelliser**
- **Promouvoir**
- 07 ■ **Adresses et contacts utiles**

Les gîtes d'étape sont des hébergements collectifs principalement destinés à une clientèle de randonneurs. La randonnée correspond à un terme générique qui qualifie aujourd'hui les comportements touristiques sur un champ qui s'étend de la petite balade culturelle de découverte d'un site à la randonnée sportive sur plusieurs jours.

En complément de cette clientèle, ils peuvent également accueillir des groupes lors de séjours à thème (sports, culture...) que le propriétaire du gîte est susceptible de contribuer à organiser.

En complément des informations fournies par le Comité départemental du tourisme, les pays touristiques et les Chambres de Commerce et d'Industrie assurent un conseil et un accompagnement personnalisé pour chaque projet.



Étudier le marché

Contacts

- Comité départemental du Tourisme
- Rando Accueil
- Gîtes de France

La situation géographique est un élément important à prendre en compte dans l'approche du projet. La quantité et la qualité des itinéraires (prenant en compte différentes pratiques) et l'intérêt des sites touristiques proches sont autant d'atouts à considérer.

Un projet de gîte d'étape sur un itinéraire intéressant pour la randonnée itinérante sera d'autant plus pertinent qu'il viendra combler un déficit de point d'étape. Ce positionnement permettra de valoriser l'itinéraire et de créer une dynamique réseau entre les établissements.

Évaluer la prestation à proposer

Contacts

- Gîtes de France
- Rando Accueil

En hébergement

La capacité du gîte constitue un élément important dans l'approche de rentabilité. Une réflexion approfondie sur l'organisation des différentes chambres et parties communes est donc nécessaire.

Les attentes de la clientèle se portent vers des chambres de deux à quatre places en moyenne et d'un nombre de sanitaires adapté à la capacité

d'accueil : un pour quatre est une base intéressante. Les dortoirs de plus de six places ne correspondent plus à l'évolution de la demande de la clientèle.

Une cuisine équipée en libre-service, une salle repas et un salon viendront au minimum compléter l'équipement.

En équipements complémentaires

Selon la nature des randonneurs, des équipements annexes à l'hébergement peuvent se révéler indispensables. Ainsi pour des randonneurs cyclistes, un local fermant à clé

permettra de ranger les vélos. Pour les randonneurs équestres, il faudra prévoir l'accueil des chevaux...

En services

Des prestations complémentaires peuvent être proposées aux randonneurs et contribuer à développer le chiffre d'affaires.

Parmi les services complémentaires, un système de portage de bagages d'un gîte à l'autre est généralement très apprécié, de même que, la possibilité de proposer des repas aux randonneurs à leur arrivée voire un panier repas pour le lendemain.

La mise à disposition systématique de documents d'information constitue le service de base incontournable.

Dans certains cas, des randonnées guidées peuvent également être proposées selon les termes de la législation en vigueur.

Les organismes en charge des labels vous apporteront toutes précisions pour vous permettre d'évaluer les meilleurs services à mettre en place, selon la situation et les caractéristiques de votre projet.



Solliciter des aides financières

Contacts

- Comité départemental du Tourisme
- Conseil Général : direction du développement économique et international
- Conseil Régional
- Pays touristiques



Afin de soutenir les porteurs de projets dans leur démarche, les collectivités territoriales mettent en oeuvre des programmes d'aide.

Pour réaliser une étude de marché/ de faisabilité

Le Fond Régional d'Aide au Conseil et à l'Innovation Touristique (FRACIT) permet de financer partiellement une étude de marché. La demande est à adresser au Conseil Régional.

Pour réaliser l'investissement

Sous certaines conditions, il est possible de solliciter une aide à la création ou à la modernisation d'un équipement auprès du Conseil Général.

Les aides sont généralement calculées en pourcentage de l'investissement immobilier réalisé.

La démarche est la suivante :

- Demander un dossier aux services du Conseil Général.
- Évaluer le montant des travaux à réaliser.
- Adresser le dossier complété pour instruction.

Avant toute démarche, il est nécessaire de solliciter l'intervention du pays touristique ou de la CCI, selon l'organisation du secteur concerné, pour la réalisation du dossier.

Le Finistère compte onze pays touristiques couvrant la quasi-totalité du département.

Veiller au respect des normes

Contact

- Rando Accueil
- Gîtes de France
- Direction des Services Vétérinaires
- Direction des Services d'Incendie et de Secours

Les gîtes d'étape sont soumis aux normes appliquées à l'hébergement touristique :

- Les normes d'habitabilité qui prévoient une surface minimum des pièces d'habitation et un volume minimum disponible dans les chambres (12 m³ par personne à partir de 5 places).

- Les normes de sécurité appliquées aux ERP (établissements recevant du public) qui prennent en compte notamment la résistance au feu des matériaux utilisés, les aérations, les dégagements et les moyens de lutte contre l'incendie.

- Les normes vétérinaires concernant la cuisine qui devra être aménagée et équipée de façon à assurer la sécurité sanitaire des aliments (stockage des denrées, réfrigération, alimentation en eau potable, nettoyage).





Labelliser

Contacts

- Rando Accueil
- Gîtes de France

La labellisation permet de garantir à la clientèle la qualité du gîte et des prestations.

Elle permet de bénéficier de plusieurs services (information, formation, conseils techniques...) et de la mise en réseau des équipements.

La labellisation est en outre indispensable pour solliciter une aide financière.

Deux organismes pratiquent la labellisation des gîtes : Rando Accueil pour les labels Randoplume et Randogîte et les Gîtes de France pour les gîtes de groupes.



Promouvoir

Contact

- Rando Accueil
- Gîtes de France
- Comité départemental du tourisme
- Comité départemental de la randonnée pédestre
- Rando Breizh
- Comité régional du tourisme
- Pays touristiques
- Offices de tourisme

Plusieurs associations et organismes sont susceptibles de contribuer à la promotion de votre gîte d'étape ou de groupe.

L'adhésion à un des deux labels Rando Accueil et Gîtes de France implique systématiquement la présentation sur leurs documents (guides, cartes, sites internet...) et le bénéfice de leurs actions de promotion.

Il sera ensuite nécessaire de se faire connaître des prescripteurs locaux tels le pays touristique et l'office de tourisme mais également de tous les relais d'information et notamment les associations de randonneurs.

De même, il sera souhaitable que le gîte soit répertorié par les fédérations : Fédération Française de Randonnée Pédestre (FFRP) pour mention gratuite sur les topoguides, d'équitation (FFE), de canoë Kayak (FFCK), de cyclotourisme (FFCT) et de cyclisme (FFC).

À noter que les associations représentant ces différentes formes de randonnée sont représentées au sein de l'association régionale RANDO BREIZH en charge du développement de la randonnée en Bretagne qui assure un recensement des hébergements situés à proximité des itinéraires de randonnée.

À solliciter également les organismes institutionnels comme le Comité départemental du tourisme et le Comité régional du tourisme qui gèrent plusieurs supports de communication et qui constituent les relais privilégiés des journalistes et des différents professionnels de la randonnée.

La présentation dans des guides touristiques de bonne notoriété apporte également un avantage incontestable.

Enfin, un hébergement de qualité est susceptible d'intéresser les agences spécialisées dans l'organisation de randonnées accompagnées. Les organismes en charge des labels pourront vous apporter toutes précisions pour contacter ces agences.





Adresses et contacts utiles

Comité départemental du tourisme

4 rue du 19 mars 1962
29018 Quimper
Tél. 02 98 76 24 77
Télécopie : 02 98 52 19 19
cdt29@finisteretourisme.com
www.finisteretourisme.com

Conseil Général du Finistère - DDEI

2 rue Théodore le Hars
29196 Quimper cedex
Tél. 02 98 76 20 67
Télécopie : 02 98 76 21 18
ddei.sae@cg29.fr
www.cg29.fr

Comité Départemental de la Randonnée Pédestre

4 route de Saint Renan
29810 Plouarzel
Tél. 02 98 89 60 06

Rando Accueil

7c rue Pierre Texier
35760 Montgermont
Tél. 02 99 26 13 50
info@rando-accueil.com
www.rando-accueil.com

Fédération Départemental des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative

4 rue du 19 mars 1962
29000 Quimper
Tél. 02 98 76 23 25
Télécopie : 02 98 90 65 06
fd-otsi.29@wanadoo.fr

Fédération Départementale des Gîtes de France

5 allée Sully
29322 Quimper cedex
Tél. 02 98 64 20 20
Télécopie 02 98 64 20 29
info@gites-finistere.com
www.gites-finistere.com

Direction Départementale des Services Vétérinaires

7 rue Turgot
29000 Quimper
Tél. 02 98 64 36 36
ddsv29@agriculture.gouv.fr

Services Incendie et Secours

23 rue de Pont l'Abbé
29000 Quimper
Tél. 02 98 64 88 64
Télécopie : 02 98 53 40 43

Rando Breizh

1 rue Raoul Ponchon
35069 Rennes Cedex
Tél. 02 99 27 03 20
Télécopie : 02 99 28 44 40
info@randobreizh.com
www.randobreizh.com

Comité régional du tourisme

1-3 rue Raoul Ponchon
35069 Rennes Cedex
Tél. 02 99 28 44 30
Télécopie : 02 99 28 44 40
www.tourismebretagne.com

Conseil Régional Direction de l'environnement et du tourisme

283 avenue Patton - CS 21101
35711 Rennes cedex 7
Tél. 02 99 27 12 20
Télécopie : 02 99 27 14 00
www.region-bretagne.fr

Pays touristiques

Pays des Abers-Côte des légendes

Espace Kermaria
Kermaria BP18
29260 Le Folgoët
Tél. 02 98 89 78 44
Télécopie : 02 98 30 70 36
paysabers@wanadoo.fr
www.aberslegendes-vacances.fr

Pays touristique de Morlaix

35 place du Bourg
29620 Plouégat Guerrand
Tél. 02 98 79 92 92
Télécopie : 02 98 79 95 95
bienvenue@tourisme.morlaix.fr
www.tourisme.morlaix.fr

Pays du Léon

Place de l'Evêché
29250 Saint Pol de Léon
Tél. 02 98 29 09 09
Télécopie : 02 98 29 00 98
pays.du.leon@wanadoo.fr
www.paysduleon.com

Pays touristique de Brest Métropole Océane

Place de la Liberté
BP 91012
29210 Brest Cedex 1
Tél. 02 98 44 34 65
Télécopie : 02 98 44 53 73
alice.daniou@brest-metropole-tourisme.fr
www.brest-metropole-tourisme.fr

Pays d'Iroise

Zi Kerdrioual
29290 Lanrivouaré
Tél. 02 98 84 41 15
Télécopie : 02 98 32 43 37
tourisme@ccpi.fr
www.vacanceseniroise.com

Pays des Rives d'Armorique

59 rue de Brest
Maison des Services Publics
BP 137
29411 Landerneau cedex
Tél. 02 98 21 37 67
Télécopie : 02 98 21 46 41
infos@rives-armorique.fr
www.rives-armorique.fr

Pays du Ménez Hom Atlantique

Maison du tourisme
Bd de Pralognan - BP 45
29160 Crozon
Tél. 02 98 26 17 18
Télécopie : 02 98 26 21 63
menez.hom@megalys.org
www.menez-hom.com

Pays du Centre Finistère

13 rue de l'église
29190 Pleyben
Tél. 02 98 26 60 25
Télécopie : 02 98 26 36 79
pays.du.centre.finistere@wanadoo.fr

Agence Ouest Cornouaille Développement

Maison du Tourisme
Kermaria - BP 5204
29120 Pont l'Abbé Cedex
Tél. 02 98 82 30 30
Télécopie : 02 98 82 32 18
ouest.cornouaille@wanadoo.fr
www.ouest-cornouaille.com

Pays de Quimper

5 rue Félix Le Dantec
29000 Quimper
Tél. 02 98 95 12 20
Télécopie : 02 98 95 12 20
pays-touristique-quimper@megalys.org

Pays des portes de Cornouaille

1 rue nationale
29380 Bannalec
Tél. 02 98 39 47 00
Télécopie : 02 98 39 50 89
tourisme@cornouaille.com
www.cornouaille.com

PRESTATAIRES DU FINISTÈRE...
OFFREZ À VOTRE ÉQUIPEMENT OU À VOTRE HÉBERGEMENT
LA RÉSERVATION EN LIGNE !

OFFICES DE TOURISME, PAYS, ASSOCIATIONS DE PROFESSIONNELS...
OFFREZ À VOS ADHÉRENTS
LA RÉSERVATION EN LIGNE SUR VOTRE SITE WEB !

+26%

La réservation en ligne de produits touristiques ne cesse d'augmenter :
+36% en 2006 et encore +26% en 2007
(source : Benchmark Group, 2008)

Le Comité départemental du tourisme du Finistère vous propose de participer au déploiement de sa plate-forme de réservation en ligne.

Votre contact :

Jeanne Vandewattyne - assistante plate-forme de réservation - 02 98 76 25 59
jeanne.vandewattyne@finisteretourisme.com

TOUTE L'INFORMATION TOURISTIQUE SUR www.finisteretourisme.com
RÉSERVEZ EN TOUTE SIMPLICITÉ SUR www.finistere-resa.com



Comité Départemental du Tourisme du Finistère
4 rue du 19 mars 1962, 29018 Quimper Cedex
tél 02 98 76 24 77, fax 02 98 52 19 19
clevacances@finisteretourisme.com